

ou de transport. Le colza, le seigle, le lin, le sarrasin et la graine de moutarde sont vendus par l'entreprise privée. Au cours des dernières années, le Canada a été le plus important exportateur mondial d'orge, de graine de colza, de graine de lin et de graine de moutarde. Environ 20 millions de boisseaux (500 000 tonnes) du blé d'hiver cultivé annuellement en Ontario sont vendus par l'Ontario Wheat Producers Marketing Board et par l'entreprise privée. Au cours de l'année de récolte 1975-1976, les exportations de grains et de produits céréaliers se sont élevées à environ 730 millions de boisseaux (18.2 millions de tonnes). Ce chiffre global comprenait 450 millions de boisseaux (12.2 millions de tonnes) de blé et de farine de blé, environ 190 millions de boisseaux (4.3 millions de tonnes) d'orge et 30 millions de boisseaux (0.8 millions de tonnes) de graine de colza. (Voir l'annexe II.)

Le gouvernement fédéral garantit le prix initial des principales catégories de blé, d'avoine et d'orge livrées à la Commission canadienne du blé durant l'année de récolte. Par exemple, le prix initial du blé livré au cours de 1976-1977 est de 3\$ le boisseau pour le blé roux de printemps n° 1 de l'Ouest du Canada, «en magasin» à Thunder Bay ou à Vancouver. Quand la Commission a écoulé les livraisons, elle répartit les bénéfices selon les variétés et les catégories de grain livrées par chaque producteur.

L'acheminement du grain depuis la ferme jusqu'au silo de campagne est régi par un système de contingentement qui permet à la Commission de commander les variétés et les catégories de grain requises pour satisfaire à ses engagements et, en même temps, de répartir aussi équitablement que possible les commandes entre tous les producteurs.

Transport

Le producteur livre son grain, généralement par camion, à un silo de campagne situé dans l'un des quelque 1 500 centres de livraison répartis dans les provinces des Prairies. Le grain est alors chargé dans des wagons pour être expédié aux silos terminus de la côte ouest, à Thunder Bay en Ontario, dans les ports du Saint-Laurent et à Churchill, au Manitoba. De la côte ouest et de Churchill, le grain est expédié à l'étranger. Quelques livraisons sont faites directement outre-mer de Thunder Bay, mais le grain est généralement acheminé par les Grands lacs jusqu'aux ports de Montréal, Sorel, Trois-Rivières, Québec, Port-Cartier et Baie-Comeau sur le Saint-